

<p style="text-align: center;">Compte rendu du Conseil de perfectionnement du département Langues, Littératures et Civilisations Anciennes (17 mars 2022)</p>
--

Le Conseil de perfectionnement de département débute à 13 h 30.

Membres présents ou représentés : 14

Directeur du département : Régis COURTRAY (également RECAP)

Directeur-adjoint du département : Jean-Christophe COURTIL (également section de latin)

Responsables de sections : Hélène FRANGOULIS (section de grec) (R)

Autres membres du Conseil de département :

- Professeurs et assimilés : François RIPOLL ; Valérie VISA-ONDARÇUHU
- Collège autres enseignants : Paul FRANÇOIS ; Valérie GITTON-RIPOLL
- Collège BIATSS : Sabine DUCROCQ (R)
- Collège usagers (étudiants) : Sarah NICOLO (R) ; Hélène SALIN (R) ; Elian GRZESZCZAK ; Oréane THOMASSON-PERRIERE ; Nicolas VABRE
- Collège personnalités extérieures relevant du monde socio-professionnel : Valérie ARLAUD (R)

Autres enseignants non membres du Conseil : Irène MARECHAL ; Florian RACINE ; Ludovic THEROND-DEBAT

Ordre du jour : Retour sur le second semestre 2022 et sur l'ensemble de l'année 2021-2022.

Deux demandes avaient été faites par les étudiants depuis le dernier Conseil de perfectionnement :

— L'inversion de l'accompagnement projet de L1 (histoire littéraire) et de L2 (repères historiques) : Pour des raisons pédagogiques, cette demande n'est pas souhaitable.

— La possibilité d'avoir des conseils de lectures d'œuvres antiques (par exemple dans le cadre des cours d'accompagnement projet ou des cours de littérature) : Certains enseignants donnent déjà des conseils de lectures dans leurs cours, mais il est tout à fait possible d'encourager l'équipe pédagogique à le faire plus systématiquement.

Les étudiants élus au Conseil de perfectionnement ont adressé une enquête auprès des étudiants inscrits dans le département LLCA à la fin des examens. Il s'agissait de recueillir leurs satisfactions mais aussi les difficultés rencontrées. Seules 6 réponses ont été apportées. Celles-ci concernent notamment :

— le SED : Si ce n'est déjà fait, il serait souhaitable que les enseignants qui assurent des cours au SED communiquent les documents envoyés aux étudiants aux chargés de cours qui assurent les cours en présentiel, afin qu'il y ait une plus grande cohérence entre le présentiel et le SED.

— la charge de travail en L2 : Les étudiants ont éprouvé certaines difficultés à rendre tous les devoirs (versions grecques et latines), car ce travail vient s'ajouter à la préparation des traductions d'auteurs en cours de littérature. Le souhait est émis que les enseignants puissent fournir aux étudiants les textes étudiés en cours de littérature dès le début du semestre et, si possible, plusieurs versions à l'avance, afin qu'ils puissent s'organiser au mieux.

— le cours de civilisation : Les étudiants regrettent de ne pouvoir le prendre en UE hors cursus. Cette question a été traitée dans le Conseil de département qui précède le Conseil de perfectionnement.

Plusieurs retours positifs sont signalés : ont notamment été appréciés les cours de civilisation et celui de philologie latine de L1, les effectifs réduits des cours et la cohérence et la richesse de la formation dispensée.

La séance est levée à 14 h.

Régis COURTRAY
directeur du département LLCA